

Quelques faits sur les services de garde à l'enfance au Canada – Feuillet d'information

L'accès aux services de garde à l'enfance de qualité favorise le développement et l'épanouissement des enfants tout en permettant à leurs parents de travailler, d'étudier et de participer à la vie de leur collectivité. La Commission d'enquête de 1984 sur l'égalité en matière d'emploi a conclu que « les services de garde étaient la rampe d'accès des mères de famille au monde du travail ».

Un nombre sans précédent de parents au Canada travaillent. Le pourcentage de femmes actives au Canada, jadis le plus faible des principaux pays industrialisés, atteint aujourd'hui, à soixante et onze pour cent, un sommet inégalé. *Statistiques Canada 2004*

- 83 % des couples mariés avec enfants gagnent deux revenus ou plus et la proportion de familles monoparentales dirigées par une femme et gagnant au moins un revenu est montée en flèche pour atteindre 82 %.
L'institut Vanier de la famille 2003

Il se trouve que la plupart des enfants au Canada n'ont pas accès à des services de garde à l'enfance détenteurs de permis et de bonne qualité.

- Le nombre de places offertes en services de garde réglementés et détenteurs de permis suffit seulement à accueillir environ un enfant sur dix au Canada.
Child Care Resource and Research Unit 2001

Les résultats attribuables à la fréquentation d'un service de garde de bonne qualité correspondent à ce que les parents veulent pour leurs enfants : capacités de s'entendre avec les autres enfants, initiation aux mathématiques et à la lecture et coopération avec les adultes.

Recherche sur le développement de l'enfant, US National Research Council et Institute of Medicine

La recherche sur les services de garde à l'enfance de qualité démontre leurs bénéfices à long terme pour tous.

- Chaque dollar investi par l'État dans des services de garde à l'enfance de qualité rapporte deux dollars en termes de rendement ultérieur des enfants.
Les avantages et les coûts liés à de bons services de garde à l'enfance, Cleveland et Krashinsky, 1998, Canada.
- Une analyse de rendement à long terme portant sur les effets des services de garde à l'enfance de bonne qualité sur des enfants à risques, dans le cadre du *Perry Preschool Project*, à établi à sept pour un l'épargne en termes de responsabilisation sociale, de réduction de la criminalité, de réussite scolaire et de retombées socioéconomiques.
Michigan, étude longitudinale étatsunienne sur 22 ans, HighScope Educational Research Foundation.

Le Canada fait mauvaise figure comparativement à d'autres pays en termes de services de garde subventionnés par l'État. Le Canada accuse un retard sur beaucoup de pays en rapport avec l'offre de services de garde. Par exemple, seulement 5 % des enfants âgés de trois ans fréquentent un programme d'éducation préscolaire au Canada comparativement à presque 100 % des enfants de ce groupe d'âge en France, en Belgique, en Italie, en Islande et en Nouvelle-Zélande.

La population canadienne appuie le financement des services de garde à l'enfance de qualité à même les fonds publics.

- 94 % des Canadiens et des Canadiennes croient en l'importance des services de garde à l'enfance pour permettre aux parents de travailler;
- 89 % croient que les services de garde à l'enfance de qualité sont une condition essentielle pour assurer la prospérité au Canada;
- 90 % estiment que le Canada devrait être doté d'un plan d'action national coordonné en matière de services de garde de façon à ce que tous les enfants puissent avoir accès à un bon service de garde, sans égard au revenu de leur famille, à leurs capacités, à leur origine ethnique ou à leur lieu de résidence.
Un sondage national d'opinion publique, Millward Brown Goldfarb, novembre et décembre 2002

Voix de parents est un projet de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance du Canada
323 rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2 | www.childcareadvocacy.ca · www.parentvoices.ca

Voix de parents reçoit l'aide financière du Programme de partenariat pour le développement social. « Les opinions et les commentaires exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Canada. »